

Ce livret est financé par :



Région Nord Pas-de-Calais



Région Wallonne



Interreg III



avec le soutien du FEDER

Le FPH de Maubeuge

© «carpentiers» - Periferia - 2006

Réseau Capacitation Citoyenne

## Eurêka, des projets pour bouger !

Le Comité de  
Gestion du Fonds  
de Participation des  
Habitants de Maubeuge

# Sommaire

<b>Le réseau Capacitation Citoyenne</b>	<b>3</b>
<b>Le Comité de Gestion</b>	<b>9</b>
du Fonds de Participation des Habitants de Maubeuge	
Présentation de l'expérience	10
<b>Le Comité de Gestion du FPH</b>	<b>15</b>
et le réseau Capacitation Citoyenne	
Une représentation étudiée des quartiers	16
A la recherche de nouvelles initiatives	20
Aucun sujet n'est tabou	26
Entre décisions collectives et individuelles	27
Une procédure qui évolue sans cesse	30
Une conscience partagée	34
Un dispositif au service de la vie sociale des quartiers	36

# Le réseau Capacitation Citoyenne

Un groupe de veille qui encourage des initiatives citoyennes	39
Du quartier à l'intérêt général	42
Mieux percevoir la réalité et la richesse des initiatives	43
Les avancées de la vie associative	45

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

A partir de 2004, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne et l'Isère (France). Ils ont également réalisé le livret retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot "capacitation", néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets. Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens.** »

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs de Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d'abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs de Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, Capacitation Citoyenne est un programme de rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.



Plus de quarante expériences participent à présent au programme Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 et celles de Mons en mai 2006 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

## Le Comité de Gestion

# du Fonds de Participation des Habitants de Maubeuge



## Présentation de l'expérience

Le comité de gestion du Fonds de Participation des Habitants (FPH), ce sont 28 personnes qui se réunissent chaque mois pour décider de l'approbation de projets présentés par des groupes d'habitants. Depuis 1999, ces actions sont financées dans le cadre du FPH, initiative régionale, dont les ressources proviennent de la Région Nord Pas de Calais (70%) et de la municipalité de Maubeuge (30%).

Ce fonds permet aux habitants des quartiers de Sous-le-Bois, Douzies, Montplaisir, Epinette, Pont-de-Pierre, Provinces Françaises, de réaliser leurs projets avec l'aide ou non d'une association de terrain. **«Véritable levier»**, il se définit comme **«une méthode de développement de la démocratie»** en tant que **«moyen de formation et de motivation des habitants à la vie de la cité»**(\*) . Né en 1984 dans le cadre des opérations de Développement Social de Quartier, ce dispositif s'inscrit aujourd'hui dans la Politique de la Ville.

La charte-cadre du FPH de Maubeuge précise qu'il permet (article 2) de :

- favoriser les initiatives des habitants,
- promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, monter des projets, argumenter,

- renforcer les échanges entre associations et habitants.

Il a aussi pour effet d'établir d'autres modes de relations entre les habitants, les élus et les techniciens.

Le comité de gestion constitue un espace central du FPH. Composé de 22 représentants des différents quartiers de la ville, il compte 12 femmes et 10 hommes, parmi lesquels 12 salariés, 5 mères de famille et 5 retraités.

La presse en parle



\* Extraits d'un diaporama de présentation des FPH par la Région Nord Pas de Calais.

**« On est un groupe hétérogène, on n'existe pas en tant qu'association, on a une démarche commune, mais on est dans des structures différentes. »** Chaque mois, le comité analyse des sollicitations que viennent présenter les porteurs de projet. Il peut s'agir de l'organisation d'une fête, d'une animation de quartier, d'une sortie culturelle, sportive ou éducative, d'un échange solidaire entre quartiers, d'actions de concertation et d'information des habitants (article 4 du règlement intérieur).

Depuis la création du FPH jusqu'à juin 2006, ce sont 219 dossiers qui ont été déposés. 158 ont reçu un avis favorable, pour un total d'environ 95 600€ versés. En 2000, 15 dossiers avaient été approuvés ; ensuite 20 en 2001, 10 en 2002, 12 en 2003, 52 en 2004, 33 en 2005 et 17 au premier semestre 2006.

Majoritairement, les projets soutenus par le FPH sont destinés à des publics de quartiers défavorisés, toutes générations confondues. **«Ce sont les quartiers qui sont défavorisés, pas les gens !»** Beaucoup de projets concernent des enfants et des jeunes.

La force du FPH est d'agir en temps réel. Le comité de gestion se réunissant tous les mois, il est possible de présenter son dossier à tout moment, sans avoir la pression des dates. Le montant maximum octroyé par projet est de 760€.

Le FPH ne peut constituer en aucun cas un financement à 100% du projet. Le plan de financement doit faire apparaître une part d'autofinancement ou de cofinancement. Au regard de l'expérience du comité, on a pu voir que ces actions d'autofinancement sont assez variées mais qu'elles restent, d'après les témoignages des personnes, difficiles à mettre en place. Il peut s'agir, par exemple, de recettes provenant d'une buvette, d'une tombola, de lavage de voitures, de vente de petits pains ou d'indemnités provenant d'un chantier d'insertion (nettoyage d'immeuble, remise en peinture).

D'autres partenaires peuvent également apporter un soutien financier en vue d'équilibrer le budget du projet. Il peut s'agir des bailleurs, de sponsors, de banques.

Pour le comité, réaliser un livret "Capacitation Citoyenne" est une opportunité d'**« auto-analyse de notre pratique »** pour **« réfléchir aux fondements du FPH »** et pour se poser des questions qui apparaissent au fil des séances : **« comment porter le refus d'un projet ? »**, **« comment dépasse-t-on sa propre association pour arriver à de l'intérêt plus global ? »**, **« le FPH encourage-t-il la vie associative ? »**

...



# Le Comité de Gestion du FPH

## et le réseau Capacitation Citoyenne

*Le choix des illustrations pour présenter les projets dans le livret*



## Une représentation étudiée des quartiers

- Le comité de gestion est composé de 28 personnes :
- 22 d'entre elles disposent d'une voie délibérative et représentent les 4 quartiers concernés par le FPH. Pour chaque quartier, il y a : 4 représentants d'associations, élus pour deux ans ; le centre social qui participe automatiquement au comité par le biais d'un représentant ; un habitant à titre de personne physique.
  - 6 autres ont un rôle consultatif. Il s'agit d'un représentant de l'association gestionnaire du fonds, d'élus et du représentant du service Politique de la Ville de la commune.

Pour élire les représentants d'associations de chaque quartier, un relevé de toutes les associations a été réalisé dans les quartiers prioritaires concernés par le FPH, il en existe 106. Le vote est alors organisé par quartier. Parfois, un certain déséquilibre peut apparaître entre les quartiers où il y a plus d'associations que dans les autres. Lors des dernières élections en décembre 2005, dix personnes ont été renouvelées au sein du comité.

Pour s'assurer que les centres sociaux, espaces de coordination locale, soient présents, ils font maintenant partie d'office du comité. Il est arrivé qu'auparavant, lors du vote dans les quartiers, un centre social ait

failli ne pas être sélectionné ; ce cas de figure ayant semblé "anormal", vu le rôle pivot des centres sociaux sur le terrain, la décision a été prise de changer le règlement interne. Ils sont, en quelque sorte, "parrains" des projets.

Flor'Épinette



Enfin, toute personne de chaque quartier peut se présenter comme "personne physique" et être élue par les associations de son quartier. Ce mode de participation a été mis en place pour permettre à des anciens membres du comité de gestion de continuer à participer pour faire profiter de leur expérience au comité actuel. En effet, auparavant le comité était constitué de personnes qui ne faisaient pas partie d'associations.

### **Des personnes engagées**

Pour les membres du comité, *«c'est du militantisme d'être ici.»* Il faut souligner que tout se passe bénévolement. Parmi les membres actuels, beaucoup ont été porteurs de projets, avant de se retrouver maintenant *«de l'autre côté de la barrière.»* Cumulant plusieurs responsabilités locales, certains estiment que cela influe sur leur décision : *«j'ai été choisie pour ma fonction au sein du centre social, mais je fais aussi partie du comité de mon quartier»*, et une autre personne ajoute *«mais tu es aussi femme, mère de famille et épouse: et cela aussi détermine d'une certaine manière tes choix.»*

### **Les porteurs de projet**

En 2004, parmi les 59 projets présentés, 44 % étaient portés par des collectifs d'habitants (non structurés en associations) et 56 % par des associations (certaines ont présenté deux projets au cours de l'année).

*Flor'Épinette... La Brigade Verte du Centre Social prépare les massifs, comme chantier de réinsertion...*



## A la recherche de nouvelles initiatives

**A** Maubeuge, le FPH cherche à encourager l'émergence de nouveaux groupes. Il donne la priorité à des initiatives qui ne sont pas subventionnées dans le cadre d'autres politiques. **«On encourage l'originalité.»**

Outre les champs possibles repris dans le règlement interne, le comité souligne quelques projets qui ont un caractère innovant et qui n'auraient pu voir le jour sans le FPH.

Par exemple, une association de parents d'élèves d'un quartier a pu fleurir son école et ainsi participer au concours municipal de Maubeuge. **«Les mamans ont assuré l'arrosage des plantes pendant les vacances.»** Flor'Épinette, cette fête des fleurs soutenue par le Centre Social de l'Épinette, a aussi permis d'organiser un concours de vélos fleuris, et d'autres activités. Depuis, l'idée a fait son chemin: l'initiative a été reproduite dans le quartier grâce à un soutien de la Municipalité sous forme de bons pour acheter les plantes.

Le FPH a aussi soutenu un voyage en Allemagne pour aller à un marché de Noël. A l'initiative de quelques individus, la journée de voyage a réuni une soixantaine de personnes. **«Elles ne se connaissent pas! Depuis, elles continuent à se voir.»**

**«Il y a aussi eu une rencontre entre le club de football et un centre d'hébergement pour SDF.»** Grâce à un voyage commun, les deux groupes ont établi le contact. Des personnes du centre d'hébergement (y compris certaines qui ont retrouvé un logement) continuent à aider le club de football lors de diverses manifestations.

Des lycéens ont aussi contribué à un voyage de personnes âgées. Cette rencontre intergénérationnelle se poursuit également.

Le FPH a soutenu l'organisation d'une rencontre dans le cadre de "Immeubles en Fête" qui a réuni 140 voisins.

... Apprentissage de la nature...



Parler de ce type d'organisation amène un débat sur le sens de la fête. En effet, *« quand un bailleur organise une fois par an une fête pour ses locataires, cela ne les aide pas à se rendre compte de leur situation d'exploités. »* Ainsi, le FPH ne veut pas *« installer un système, mais conscientiser et mobiliser les gens. »*

### **Des finalités et des moyens**

Les débats du comité de gestion permettent de réaffirmer chaque fois plus clairement les objectifs poursuivis par le FPH : créer du lien social, créer des dynamiques dans les quartiers, encourager le bénévolat et l'engagement citoyen.

Pourtant il ne s'agit pas d'une source de financement de plus, mais plutôt de permettre l'organisation de nouvelles actions pour des personnes et des groupes pas toujours habitués à s'impliquer dans leur quartier.

De manière générale, les projets soutenus par le FPH ne pourraient pas être financés par les centres sociaux dans la mesure où ceux-ci ont des budgets cadencés, définis sur trois ans. Le FPH permet donc beaucoup plus de souplesse et de rapidité.

### **Quel suivi des projets soutenus?**

En faisant l'inventaire des différents types de projets soutenus, plusieurs membres du comité commencent à se poser la question d'un suivi nécessaire, d'une analyse des effets produits. *« Est-ce que les fêtes permettent aux gens qui l'organisent de s'inscrire ensuite dans des associations, des structures citoyennes? » « Est-ce que cela crée de la dynamique? » « Est-ce que davantage de bénévoles font partie du comité du centre social...? »*

A cela, certains répondent *« mais peut-on demander aux gens de faire plus que l'activité? en ont-ils envie? »*

... Responsabilisation...



Il semble que certaines activités, qui avaient rencontré un avis favorable du comité, ont montré dans la pratique que les personnes visées n'étaient pas nécessairement aussi intéressées qu'on aurait pu l'imaginer. Par exemple, lors de rencontres intergénérationnelles dans une maison de retraite.

Une personne affirme *«les projets, ça contribue à la participation, mais pas à 100%»*. Et d'autres expliquent *«on commence par l'idée du voyage en bus où les gens prennent contact, et ensuite on fait autre chose.»* On souligne aussi l'importance de la préparation d'une visite ou d'un voyage qui permet d'associer les gens à l'organisation, ce qui est essentiel pour leur participation réelle.

### **Des projets en évolution et pas à répétition**

Régulièrement, la question du financement répétitif est revenue dans les débats. Il semble en effet falloir relever un défi entre, d'une part, encourager des processus qui permettent une participation citoyenne (et qui ont donc besoin de temps) et d'autre part, la recherche permanente de nouvelles actions et personnes à soutenir dans leurs initiatives.

*«La première année, on fait une brocante dans une rue. L'année suivante, c'est une brocante dans plusieurs rues. L'année d'après, en plus de la brocante, on organise une fête. Ce n'est pas le même projet qui se répète, mais c'est de l'évolution.»* Ainsi, on passe d'une rue, à un collectif, vers de l'inter-collectif, etc.

Par ailleurs, il est clair pour tous que *«le FPH ne peut pas être un financement systématique.»*

... Récompense finale, sous la protection de Rosette des Petits Sarts.



## Aucun sujet n'est tabou

**A** la question de savoir s'il y a des projets qui ne sont jamais financés, le comité répond par la négative, mis à part quelques cas spécifiques. *« Pas de financement d'associations sportives, sauf pour des aspects exceptionnels... comme l'événement particulier du marathon. » « Pas de projet qui génère des bénéfices. »* Il y a eu une demande pour l'achat d'une caméra, *« ce qui aurait peut-être pu permettre d'envisager à terme le montage d'une petite entreprise. »* Cette dépense n'a pas été autorisée, mais le groupe a pu louer du matériel pour réaliser son court-métrage. De toute façon, il existe aussi un cadre régional qui limite le type de financements.

En 2005, 21 projets concernaient l'organisation de fêtes et animations de quartier, 15 des sorties collectives et visites, 5 des échanges et actions de solidarité et 3 du petit matériel.

## Entre décisions collectives et individuelles

**L**e FPH se caractérise par une démarche simplifiée. Du début à la fin de la procédure, seules 3 à 4 semaines sont nécessaires. Pour commencer, les groupes d'habitants peuvent retirer le dossier de demande de financement à l'Hôtel de Ville ou dans les centres sociaux qui peuvent les aider à remplir le document.

Le dossier est ensuite examiné par le comité de gestion. Se réunissant tous les premiers mardis du mois, ses membres reçoivent les projets déposés 10 jours avant la séance pour permettre leur lecture.

Après une première discussion en interne, les porteurs de projet viennent le présenter oralement devant le

*Le sport... Mosaïque harmonieuse des publics du quartier...*



comité. Ils répondent aux questions que se pose encore l'assemblée. Il s'agit de questions sur la répartition des coûts, de précisions sur les objectifs... Ensuite, les personnes se retirent, le comité prend un temps de délibération au cours duquel les membres discutent entre eux et l'assemblée vote. Pour cela, il faut que le quorum de présence soit respecté, soit la moitié plus un des membres. La décision se prend alors sous forme de vote individuel et secret.

La réponse est communiquée aux porteurs de projet dès le lendemain, et par courrier dans la semaine qui suit. La semaine suivante, 80% du montant accordé sont versés, le solde de 20% n'est remis qu'après la réalisation du projet et présentation au comité de gestion de la fiche bilan. Celle-ci doit être remise dans les 6 mois.

Notons que les ressources du FPH, provenant de la Région, sont elles-mêmes soumises au même genre de règles. Ainsi, pour obtenir le solde du fonds, le comité doit justifier de l'octroi d'un certain nombre de projets. **« C'est le rôle du chef de projet, qui coordonne le dispositif, de rappeler ce qu'il y a dans la caisse. »**

Le caractère secret du vote est un principe auquel les membres du comité tiennent beaucoup, dans la mesure où il empêche de se laisser influencer et de **« se faire attraper après. »** **« Une fois, on m'a attendue**

**dehors. J'étais présidente, alors ils ont cru que c'était à cause de moi qu'ils n'avaient rien eu. »** D'ailleurs, on est parfois surpris par le vote, puisqu'**« il arrive que l'on croit que tout le monde est d'accord sur le projet et qu'on soit bien étonné des résultats. »**

Le comité montre sa préoccupation de devoir parfois dire non à certains projets. **« On est parfois trop sollicités. Mais refuser, c'est toujours un déchirement. »** Un membre souligne que tout financer **« risquerait de tuer le bénévolat. Quand j'étais jeune, on faisait tout cela gratuitement et on n'avait rien comme budget de départ. On s'en sortait toujours. Maintenant, les gens ont oublié ça. »**

... source d'échanges et de solidarité entre citoyens...





## Une procédure qui évolue sans cesse

**D**es règles sont fixées par le règlement intérieur. Celui-ci est défini lors de l'assemblée générale annuelle qui réunit les 106 associations des quartiers concernés par le FPH. Chaque année, il évolue car de nouvelles questions se présentent; par exemple, l'année dernière, l'Assemblée Générale a décidé de ne plus accepter le financement des tenues sportives.

Au-delà du règlement interne, bien d'autres règles semblent implicites. Par exemple, les projets personnels sont écartés. Avec la pratique, le comité a décidé de ne plus accepter des projets de "séjours autonomes"(\*). *«C'est de l'argent public, on ne fait pas ce que l'on veut.»* Il y a aussi des règles que le comité doit définir pour faire face à de nouveaux types de demandes. *«Une fois, des associations voulaient se mettre ensemble pour réaliser un grand projet. Finalement, on n'a donné qu'à une seule. Sinon, tout notre budget serait parti.»* Certains expliquent que *«ça a été un dilemme pour nous, d'autant que c'était des nouvelles personnes.»*

De manière générale, il y a peu de refus, environ 80% des projets se voient acceptés. Ceux qui ne le sont

\* En France, les "séjours autonomes" (financés par le Conseil Général et d'autres) sont destinés à des groupes de jeunes (la plupart du temps) qui décident de mettre en place un projet de vacances et qui voyagent seuls, dans un objectif d'acquisition d'autonomie.

pas peuvent être révisés et adaptés, parfois même à la demande du comité de gestion. Sauf s'ils ne correspondent pas aux critères de recevabilité (par exemple, un séjour autonome, des maillots sportifs...).

Lorsque le projet vient d'une structure dont un des membres est présent au comité, ce dernier se retire pour laisser les autres trancher. Il peut cependant assister à la présentation du projet.

La somme maximum de 760€ (fixée par le règlement intérieur) peut sembler dérisoire. Pourtant pour celui qui n'a rien, cela permet vraiment de commencer un projet. *«Le montant total du fonds est fixe: dès lors, il faut faire attention à répartir sa distribution sur toute*

... La troisième mi-temps.



***l'année... Pas question de vider le budget en une fois!***

Au sein du comité, certains se posent la question de savoir si le montant maximum ne devrait pas être diminué; ou alors il pourrait être réduit pour des initiatives déjà existantes, et maintenu au maximum pour de nouveaux groupes.

### **Des débats contradictoires**

A cette nécessité de devoir toujours se mettre d'accord ensemble, s'ajoutent les points de vue individuels: *« Pour moi, le FPH doit intervenir plus pour des groupes qui commencent. Il ne faut pas nous voir comme une vache à lait », « on regarde d'abord le côté associatif et festif et moins l'aspect pécuniaire; moi je refuse tout projet qui génère un bénéfice. »*

Se pose la question du FPH comme source permanente de financement pour certains projets qui réintroduisent des dossiers chaque année. *« Pourquoi ne pas financer des projets dynamiques, même s'ils reviennent chaque année? Mais c'est vrai qu'il faut encourager les nouveaux groupes. » « C'est aussi une manière d'encourager des actions pour qu'elles entraînent d'autres. »*

*« Une association qui demande un financement pour payer des personnes, ça tue le bénévolat et le militantisme! »* Cette situation est apparue lorsqu'un projet

comprenait un montant destiné au centre social du quartier, *« ça n'est pas logique! »*

Ainsi, *« on n'est pas toujours d'accord, mais on se respecte tous », « il y a des fois où on a de l'amertume. »* Le vote se passe en âme et conscience, puisque aucun argument motivé ne doit accompagner la décision.

En cas d'égalité des votes, la décision finale revient à l'élu. *« Mais en 6 ans, le cas ne s'est présenté que deux fois. De plus, la dernière fois qu'on a eu le coup, c'est le président de séance qui a départagé. »* Par ailleurs, *« l'élu a une vision plus globale que nous. »*

*Le festival des danses russes... La tendresse, on peut aussi l'exprimer ici...*



## Une conscience partagée

**A**u sein du comité de gestion, il n'y a pas de poste défini et donc personne n'a un rôle plus prépondérant que d'autres. *«La présidence tournante répond à cette volonté de ne pas avoir une structuration entre nous. Notre rôle est juste d'accorder ou pas le financement.»*

Chaque séance commence par *«Qui veut être président aujourd'hui?»* Il s'agit d'un choix volontaire, *«on fait tous du bénévolat.»* Le président est responsable de mener le débat.

L'élue présente au sein du comité est garante du bon fonctionnement du comité dans la mesure où *«il y a une gestion politique, administrative et financière du fonds. Même si je ne vote pas, j'ai cette fonction politique. On a, par exemple, changé la méthode en organisant les élections. C'est un choix politique.»*

Le suivi technique, administratif et financier est assuré par une personne des services municipaux, appelée "chef de projet" et ayant un rôle de coordinateur. Il rédige et envoie les invitations aux réunions, réalise les comptes-rendus de toutes les réunions, tient un tableau de bord de toutes les actions présentées et financées par le FPH. C'est aussi lui qui est en contact avec la Région, ainsi qu'avec l'association gestionnaire.

En effet, comme la Région le sollicite, la partie financière est prise en charge par une association locale autonome, "Regards" qui développe principalement des activités pour les jeunes. Cette association a été proposée par le politique et le comité a validé ce choix. "Regards" est spécifiquement mandatée pour la gestion du fonds et la signature des chèques. Son représentant prend part aux discussions du comité, sans avoir droit de vote.

*... Nos quartiers aussi ont droit à des spectacles de qualité.*



## Un dispositif au service de la vie sociale des quartiers

**A**u nombre de 11 à Maubeuge, chaque quartier dispose d'un Conseil de Quartier. Mis en place par le Maire, ils réunissent les différentes forces politiques (à la proportionnelle), ainsi que les associations du quartier. Ces Conseils sont présidés par un élu désigné par le Maire; on y discute des projets du quartier, sans que l'on y prenne aucune décision.

Quelques membres du Comité de Gestion du FPH font partie de ces Conseils de Quartier, mais il ne semble pas exister d'influence entre ces deux espaces. Même si les Conseils de Quartier ne sont pas associés aux débats du Comité de Gestion du FPH, *«c'est complémentaire.»*

*«Parfois on dit au sein des Conseils de Quartier : Oui, mais le FPH est là pour ça.» «Souvent des personnes présentes aux réunions des Conseils de Quartier disent qu'il ne se passe rien dans les quartiers. Avec ce qu'on connaît grâce au FPH, on peut transmettre une dimension plus positive des quartiers.»*

D'ailleurs, les Conseils de Quartier disposent d'un autre outil pour financer de petites actions : le Fonds de Travaux Urbains (FTU) est une source de financement municipal qui permet de réaliser de petits projets urbains dans les quartiers.

Le lien entre le FPH et les quartiers existe davantage par le biais des Collectifs d'Animation de chaque quartier. Ceux-ci discutent, en effet, de la vie sociale des quartiers.

Néanmoins, à ce stade, le comité ne suscite pas vraiment d'échanges entre les différents groupes porteurs. Parfois il donne quelques conseils.

*Intergénérationnel... y a-t-il un âge pour se sentir artiste?*



## Un groupe de veille

qui encourage des initiatives citoyennes

### La place des associations

Les associations sont très impliquées au sein du comité de gestion du FPH dans la mesure où elles sont les principaux membres élus. Certaines d'entre elles s'impliquent aussi directement dans des projets, en soutenant l'initiative de groupes d'habitants ou en proposant directement des actions à faire financer par le FPH.

Pourtant, plusieurs membres du comité se demandent, quand on aborde le thème des effets du FPH, si *« les associations font quelque chose pour ouvrir leurs portes aux personnes qui ont porté des projets FPH. »* Si la volonté de s'impliquer davantage de la part des habitants est parfois questionnable, celle des associations pour accueillir de nouvelles personnes doit également être mise en débat. *« Flor'Épinette a été un élément déclencheur car des personnes du projet qui a reçu le soutien du FPH sont maintenant dans le Conseil d'Administration du Centre Social. »*

**A**priori, le comité considère qu'il n'a pas d'influence sur les politiques publiques et qu'il ne doit pas en avoir. La présence des élus au sein du comité (sans voix délibérative) leur permet d'être au courant de tout ce qui s'y passe. Pour l'élue, *« le fait d'être dans le comité, on colle plus à la réalité. En tant qu'élue, on s'habitue à tout ce qu'on voit, on a parfois besoin d'électrochocs... ça permet de positiver et de ramener les choses à une dimension plus humaine, surtout à côté d'autres grands projets urbains. »*

*Admiration partagée, c'est magique!... La vraie magie, c'est la rencontre entre enfants et aînés*



## Une meilleure vision de ce que soutient le FPH

Chaque année, lors de l'assemblée générale, la liste des projets est présentée. Tous n'ont pas toujours de vision d'ensemble, par quartier ou par thème. *« On pourrait faire des "camemberts" qui montrent les proportions, afin de valoriser ce qu'on finance. »*

Montrer la diversité des thèmes financés par le FPH apparaît à tous comme une bonne idée, ce qui permettrait de *« les présenter dans le journal municipal. »* Par contre, mettre en évidence les proportions du financement destinées à chaque quartier *« risque de faire des jaloux »* ou alors *« de générer des émules. »*

## Informier et veiller

Face au nombre de projets soutenus qui concernent la jeunesse et la petite enfance, le groupe se pose la question de savoir si le comité ne devrait pas en faire un bilan et en parler à l'adjoint au Maire responsable de cette compétence. Sur ce point, le débat s'anime.

Différents arguments apparaissent : informer le politique semble important, mais quelle utilisation en sera faite ? ne risque-t-on pas alors de casser le bénévolat, d'encourager des formes d'assistantat ? Finalement, le

groupe semble s'accorder sur sa fonction en tant que "groupe de veille".

## Des fonds publics gérés par des citoyens

Le comité démontre une préoccupation profonde à bien utiliser les ressources limitées du FPH. Ce sont des *« fonds publics distribués par des citoyens. »* Il faut veiller à répartir au mieux l'enveloppe sur toute l'année, savoir jusqu'où on peut aller.

Le comité cherche davantage à faire tache d'huile, en soutenant que *« peut-être qu'à force de voir certains prendre la pièce, cela encouragera les autres. »*

Deux regards pour un seul horizon...



## Du quartier à l'intérêt général

**A** l'heure actuelle, le FPH de Maubeuge concerne les quartiers de Sous-le-Bois, Douzies, Montplaisir, Epinette, Pont-de-Pierre, Provinces Françaises qui relèvent de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville et qui ont été sélectionnés en fonction de leur niveau de précarité. Au niveau du territoire de la ville, ces quartiers correspondent environ aux trois quarts de la commune de Maubeuge.

Le comité étant composé de représentants des quartiers, apparaît la préoccupation de savoir comment dépasser les intérêts propres de son territoire spécifique. *«Moi je participe déjà à d'autres associations»,* ce qui semble faciliter la perception d'un intérêt collectif. *«Je ne mélange pas tout. On est là pour représenter tous les groupes du FPH. J'ai été élue en tant que professionnelle, mais je suis ici sans cette casquette. C'est comme dans une association de parents. On est là pour défendre tous les enfants; pas seulement le sien.»*

En tout cas, *«ce qu'il faut, c'est éviter la guerre des quartiers»* et *«permettre que tous les quartiers bénéficient du FPH.»*

## Mieux percevoir la réalité et la richesse des initiatives

**P**lusieurs parlent d'une nouvelle image qu'on acquiert: *«ça nous donne une vue globale du dynamisme, de toutes les initiatives», «il y a encore beaucoup de gens qui veulent faire bouger leur quartier.»* En même temps, une personne propose de penser à un apprentissage pour que les gens s'impliquent davantage.

D'autres soulignent les valeurs de l'expérience: *«ça m'a appris la tolérance, l'humilité», «être à l'écoute des autres.»*

Au niveau du fonctionnement du comité de gestion, *«on gère et on discute sereinement, sans qu'il y ait de*

... Emotion partagée entre les générations.





## Les avancées de la vie associative

*passion, même si on a différentes tendances», ce à quoi une personne répond «plutôt que dire qu'il n'y a pas de passion, je dirais que ça permet de dépasser les passions.»*

L'élue présente au sein du comité parle des porteurs de projets en disant «*ils nous secouent.*» Elle souligne l'intérêt du FPH en insistant sur le fait que «*ça nous fait toucher les choses de manière plus concrète, entrer dans le détail des choses.*» Parfois, «*on a aussi des moments de colère, quand on a des dossiers qu'on aime bien et qui ne passent pas.*»

Une personne, récemment arrivée au sein du comité, dit «*j'ai appris à ouvrir la bouche et à me défendre.*»

### Davantage de dynamique

**A**nalyser ce que produit le FPH au niveau de la vie associative et de l'implication citoyenne est une question importante et assez nouvelle pour le groupe.

*Je fais tout pour garder la mémoire!*





Il semble qu'un des indicateurs retenus implicitement par le groupe pour dire qu'il existe réellement des avancées, soit l'existence de structures citoyennes. *« Il n'y a pas vraiment de création de nouvelles associations, mais ça évolue. » « Ça aide des collectifs et comités à se structurer. »*

De manière générale, *« ça avance un peu. » « Ça dynamise les quartiers. » « Ça permet de travailler avec les enfants, et ensuite avec les parents. »*

*« Les voyages, ça fait avancer... »*

...

**Ont participé aux réunions « Capacitation Citoyenne »  
des 25 avril, 15 mai, 1er juin, 13 juin**

André DEWULF, Akli BOUIBEB, Bernard STECKEN, Brigitte BASUYAUX, Bruno DIEU, Dimitri DIAKIW, Hélène DELCOURT, Jacqueline BARD, Jacques LOMBARD, Jean-Claude DELGEHIER, Jean-Martin CHAUMEIL, Jeannine PAQUE, Marie-France LOMBARD, Martine BRAY, Mohamed BOUAÏCHA, Pascale DANDRIEUX, Patrick BODART, Philippe MARECAUX, Saïd NID LASRI, Sandrine CARRÉ, Valérie BRICOURT.

**Rédaction du livret**

Hélène DELCOURT, Patrick BODART.

**Contacts :**

**Bruno Dieu**  
Chef de projet, Service Politique de la Ville,  
Hôtel de Ville  
Place du Docteur Pierre Forest  
BP 80269  
F-59607 Maubeuge Cedex  
tél: 03/27.64.19.19  
fax: 03/27.64.44.20

## L'animation du réseau **Capacitation Citoyenne**

### **Capacitation Citoyenne**

[www.capacitation-citoyenne.org](http://www.capacitation-citoyenne.org)

### **arpenteurs**

[contact@arpenteurs.fr](mailto:contact@arpenteurs.fr)

Tél.: +33(0)4 76 53 19 29

Fax: +33(0)4 76 53 16 78

[www.arpenteurs.fr](http://www.arpenteurs.fr)

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

### **Periferia**

[periferia@skynet.be](mailto:periferia@skynet.be)

Tél./Fax: +32(0)2 544 07 93

[www.periferia.be](http://www.periferia.be)

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2006  
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.